

# **Prieuré Saint Norbert : L'inauguration des locaux**

**Le 2 février prochain nous célébrerons la vie consacrée. Un jour particulièrement festif pour la communauté des Prémontrés qui nous invitent à l'inauguration de leur nouveau lieu de vie, en même temps que leur ordre fête ses 900 ans. Le Père Donatien revient sur la présence des Prémontrés parmi nous et sur les origines du projet.**

**VD : Père Donatien, quel est le charisme de votre ordre ?**

L'Ordre des Chanoines Réguliers de Prémontré a été fondé par Norbert de Xanten (d'où le vocable du Prieuré !) en France en 1120, dans un petit village de l'Aisne, Prémontré. Pour les ordres qui naissent alors (cisterciens, chartreux), deux aspects revêtaient une grande importance : la vie communautaire partagée, dans la fidélité à la célébration quotidienne de l'eucharistie et de la prière liturgique. Les Prémontrés unissent à la vie contemplative une vocation apostolique, rendant des services où nous sommes : dans les paroisses, les aumôneries...

**VD : L'ordre des Prémontrés a été présent sur le territoire de notre diocèse actuel entre le Moyen Âge et la Réforme, notamment à Vandoncourt, Exincourt, Hérimoncourt et Valentigney. Quand et comment êtes-vous revenus ?**

C'est le père Faustin qui est venu dans le diocèse, d'abord seul, en 2004. Le père Schockert qui l'a accueilli, a tout de suite manifesté le désir de rencontrer sa communauté d'origine. Il est venu au Kinshasa avec le père Jean-Marie Duboz, arborant l'idée qu'« un religieux ne vit pas seul ! ». J'étais à l'époque supérieur de la communauté de Kinshasa et j'ai répondu à son appel en envoyant les Pères Valentin et Robert pour qu'une communauté des Prémontrés puisse s'établir en Nord Franche-Comté. Marqué par la grande bienveillance de Mgr Schockert, j'ai moi-même demandé à rejoindre cette communauté à la fin de mon mandat de supérieur en 2009.

**VD : Vous étiez donc plus nombreux mais sans pouvoir vivre de vie communautaire...**

Au début de leur présence dans le diocèse, les pères Faustin, Valentin et Robert vivaient ensemble aux Résidences à Belfort mais les besoins de leur service pastoral les ont dispersés au gré de leur nomination en paroisses... Plusieurs années sont passées et il devenait urgent de retrouver un lieu de vie qui nous permette de vivre la vie religieuse. Ainsi, lorsque le don du presbytère de Morvillars a été fait au diocèse, Mgr Blanchet a décidé d'en faire un Prieuré prémontré !

**VD : Concrètement, qu'est-ce qui changera pour vous après le 2 février ?**

Le Prieuré nous permettra d'assurer la part monastique de notre vie, tout en rayonnant plus de notre présence. La chapelle nous permettra de prier les offices des laudes, du milieu du jour et des vêpres, ouverts à tous, de même que l'eucharistie quotidienne. L'accueil ne se limitera pas aux heures des offices, bien sûr. La maison ne sera jamais fermée : tout en poursuivant notre service dans les paroisses, il y aura toujours un de nous présent au Prieuré pour accueillir des personnes qui souhaiteraient rencontrer un prêtre, nous voulons une communauté accueillante et à l'écoute de la population. Une salle au rez-de-chaussée du bâtiment permettra d'accueillir des groupes de prière ou partage qui voudront bien s'y ancrer !

Beaucoup de liens se sont déjà tissés et je voudrais remercier tout le monde pour le soutien manifesté au Prieuré, tout en comptant sur votre soutien futur et sur la prière de tous les fidèles.

**Propos recueillis par Justyna Lombard**

**Vie diocésaine N°192**



ZOOM SUR

## >> Prieuré Saint Norbert : L'inauguration des locaux

Le 2 février prochain nous célébrerons la vie consacrée. Un jour particulièrement festif pour la communauté des Prémontrés qui nous invitent à l'inauguration de leur nouveau lieu de vie, en même temps que leur ordre fête ses 900 ans. Le Père Donatien revient sur la présence des Prémontrés parmi nous et sur les origines du projet.

**VD : Père Donatien, quel est le charisme de votre ordre ?**

L'Ordre des Chanoines Réguliers de Prémontré a été fondé par Norbert de Xanten (d'où le vocable du Prieuré !) en France en 1120, dans un petit village de l'Aisne, Prémontré. Pour les ordres qui naissaient alors (cisterciens, chartreux), deux aspects revêtaient une grande importance : la vie communautaire partagée, dans la fidélité à la célébration quotidienne de l'eucharistie et de la prière liturgique. Les Prémontrés unissent à la vie contemplative une vocation apostolique, rendant des services où nous sommes : dans les paroisses, les aumôneries...

**VD : L'ordre des Prémontrés a été présent sur le territoire de notre diocèse actuel entre le Moyen Âge et la Réforme, notamment à Vandoncourt, Exincourt, Hérimoncourt et Valentigney. Quand et comment êtes-vous revenus ?**

C'est le père Faustin qui est venu dans le diocèse, d'abord seul, en 2004. Le père Schockert qui l'a accueilli, a tout de suite manifesté le désir de rencontrer sa communauté d'origine. Il est venu au Kinshasa avec le père Jean-Marie Duboz, arborant l'idée qu'« un religieux ne vit pas seul ! ». J'étais à l'époque supérieur de la communauté de Kinshasa et j'ai répondu à son appel en envoyant les Pères Valentin et Robert pour qu'une communauté des Prémontrés puisse s'établir en Nord Franche-Comté. Marqué par la grande bienveillance de Mgr Schockert, j'ai moi-même demandé à rejoindre cette communauté à la fin de mon mandat de supérieur en 2009.

**VD : Vous étiez donc plus nombreux mais sans pouvoir vivre de vie communautaire...**

Au début de leur présence dans le diocèse, les pères Faustin, Valentin et Robert vivaient ensemble aux Résidences à Belfort mais les besoins de leur service pastoral les ont dispersés au gré de leur nomination en paroisses... Plusieurs années sont passées et il devenait urgent de retrouver un lieu de vie qui nous permette de

vivre la vie religieuse. Ainsi, lorsque le don du presbytère de Morvillars a été fait au diocèse, Mgr Blanchet a décidé d'en faire un Prieuré prémontré !

**VD : Concrètement, qu'est-ce qui changera pour vous après le 2 février ?**

Le Prieuré nous permettra d'assurer la part monastique de notre vie, tout en rayonnant plus de notre présence. La chapelle nous permettra de prier les offices des laudes, du milieu du jour et des vêpres, ouverts à tous, de même que l'eucharistie quotidienne. L'accueil ne se limitera pas aux heures des offices, bien sûr. La maison ne sera jamais fermée : tout en poursuivant notre service dans les paroisses, il y aura toujours un de nous présent au Prieuré pour accueillir des personnes qui souhaiteraient rencontrer un prêtre, nous voulons une communauté accueillante et à l'écoute de la population. Une salle au rez-de-chaussée du bâtiment permettra d'accueillir des groupes de prière ou partage qui voudront bien s'y ancrer !

Beaucoup de liens se sont déjà tissés et je voudrais remercier tout le monde pour le soutien manifesté au Prieuré, tout en comptant sur votre soutien futur et sur la prière de tous les fidèles.

Propos recueillis par Justyna Lombard



Prieuré Saint Norbert, après les travaux, fin 2019